



ETATS GÉNÉRAUX DE LA JUSTICE PÉNALE

«*La justice est notre bien commun. Son avenir nous concerne tous.*»

APPEL NATIONAL

Le 21 mars 2009, Nous, professionnels du droit et de la justice, magistrats, avocats, fonctionnaires de police et de justice, éducateurs, universitaires, psychiatres, chercheurs, citoyens, nous sommes réunis en présence de parlementaires, autour d'une volonté commune : alerter sur la situation des libertés et appeler à un renouveau de la justice pénale.

Notre rassemblement est notre légitimité. De « Grands Témoins » s'associent à notre démarche. Des figures du monde judiciaire et de la société civile participent à nos travaux. Des associations, des syndicats soutiennent cette initiative.

Au terme de cette journée de travail, de réflexion et d'échanges :

Nous constatons une aggravation du repli sécuritaire et de l'insécurité juridique ; chaque fait divers médiatisé génère sa loi pénale et des sanctions nouvelles ; l'accumulation de réformes sans réflexion préalable, ni évaluation rend la justice pénale incompréhensible.

Nous déplorons, outre l'extrême insuffisance de la loi pénitentiaire, les conditions dans lesquelles elle est soumise dans l'urgence à la représentation nationale.

Nous dénonçons les atteintes portées au principe de séparation des pouvoirs dont le transfert annoncé de toutes les fonctions d'instruction à un parquet hiérarchisé et dépendant du pouvoir exécutif est une des récentes expressions.

Nous refusons que les perspectives de réforme du droit des mineurs soient avant tout dictées par des objectifs répressifs.

Nous rejetons une politique de criminalisation de la maladie mentale et de réduction du soin au seul enfermement.

Nous affirmons d'ores et déjà qu'il ne peut y avoir de réforme acceptable de la procédure pénale sans indépendance de l'autorité d'enquête.

Parce que le statu quo ne saurait nous satisfaire, cette journée de débats ouvre solennellement les travaux des **Etats Généraux de la Justice Pénale**.

Parce que la justice est notre bien commun et que nous sommes une force de proposition, nous appelons nos concitoyens à se mobiliser partout en France, pour dresser un état des lieux, **participer à l'élaboration de cahiers de doléance sur la justice pénale et contribuer ainsi à l'élaboration d'une « Charte des principes intangibles » garantissant une justice pénale indépendante et impartiale, démocratique et républicaine, conforme aux standards européens, lors d'un grand rassemblement national le 20 juin 2009 à Paris.**

Pour nous contacter :

- etats.generaux.justice@gmail.com
- www.etats-generaux-justice.blogspot.com

Premiers soutiens

Le Syndicat de la Magistrature ; Le Syndicat des Avocats de France ; Le Syndicat National des Personnels de l'Education et du Social Protection Judiciaire de la Jeunesse Fédération Syndicale Unitaire ; L'Union Syndicale des Magistrats ; L'Association Besoin de Justice ; L'Association des Avocats Parisiens de Défense Pénale ; L'Association Des Avocats Pénalistes ; L'Association Française des Magistrats Instructeurs ; L'Association Française des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille ; L'Association des Jeunes Magistrats ; L'association SOS-Racisme ; La Ligue des Droits de l'Homme ; L'Observatoire International des Prisons ; Les organisateurs de la pétition « Quel futur pour les jeunes délinquants » ...